

Monswiller, le 7 décembre 2016

Rapport moral du Président à l'A.G. du 7 décembre 2016 à 16 heures  
au siège à 67700 MONSWILLER 21 rue des Rustauds

Par M. Tremsal, Président  
relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016

Chers membres et adhérents,

Notre assemblée générale annuelle, s'inscrit dans un contexte économique et politique moroses.

L'environnement et le Grenelle de l'environnement c'était il y a plus de 4 ans, entre temps deux ministres de l'environnement ont été démis de leur fonction.

Je suis optimiste pour les années qui viennent autant pour l'économie que pour la prise en compte de l'environnement.

Je vous remercie de votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de la construction passive et de la Fédération.

Notre image est bonne, notre sérieux et notre réputation ne sont plus à démontrer.

Je vous rappelle que l'association, fondée le 4 mai 2012, se compose :

- des membres fondateurs au nombre de 7, seuls habilités à prendre des décisions selon l'article 6 des statuts,
- de membres adhérents assujettis à une cotisation, avec une voix consultative,
- de membres bienfaiteurs apportant un soutien financier, leur voix n'étant également que consultative.

Nos efforts sont couronnés de succès, puisque 135 entreprises ou administrations nous ont déjà rejoints, passionnés par leur découverte d'horizons nouveaux.

A la clôture de l'exercice au 30 juin 2015, nous constatons que la subvention d'état pour l'embauche de la première salariée Christine KOEHL sur une période de 24 mois est venue à échéance le 21.04.2015 au titre d'un CUI (contrat unique d'insertion). C'est donc l'association qui assume intégralement le salaire et les charges de cette dernière.

Nous venons de recevoir l'accord de la région Alsace pour notre dossier d'aide de retour à l'emploi de Christine Koehl, (3 ans de dossier).

Nous avons reçu en stage de fin d'études puis embauché début juillet 2016 Stéphanie DELSART.

Stéphanie sort de l'école nationale d'architecture de Strasbourg, puis elle a suivi une licence pro « construire écologique » IUT et ENAS.

Nous avons créé avec elle un poste d'ingénieur architecte.

Après les formations et l'expérience nécessaire Stéphanie assumera à terme la partie technique de la fédération.

A ce jour le poste ponts thermiques, y compris les notes de calculs complexes pour les fenêtres, est opérationnel.

Il reste à former Stéphanie aux fonctions suivantes :

- ventilation, renouvellement de l'air et qualité de l'air intérieur
- calculs thermiques sous PHPP
- mesures et pilotage

Ses prestations seront facturées par l'association, pour permettre l'amortissement de son salaire qui s'élève, chargé, à un montant brut mensuel de 2 270 € soit annuel de 27 240 € avec une aide de l'Etat de 712,36 € mensuelle sur une durée de 2 ans soit à échéance de juillet 2018.

En outre, elle est surtout appelée à s'occuper étroitement, encore avec le Président aujourd'hui, des certifications, pour pouvoir les assumer seule dès que possible.

Il est certain que l'association doit maintenant encore plus que par le passé faire preuve de cohésion et de dynamisme pour pouvoir assumer cette nouvelle charge qui s'élèvera aux montants cités précédemment, et dont la couverture nous obligera à des recettes annuelles minimales d'environ 120 000 €.

Dans le domaine de nos activités proprement dites, nous avons toujours, une fois par mois, les mercredis de la Fédération, dont vous connaissez le succès. Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer. Je vais, après vous avoir exposé le rapport d'activité 2016, vous donner la parole pour enrichir encore les débats.

Ensuite, le trésorier de notre association assisté du cabinet comptable vous présentera son rapport financier, avant de passer aux différents votes.

Messieurs, Chers membres et adhérents, je vous remercie.